

École Gilles-Vigneault

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Gilles-Vigneault définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Le territoire de l'école Gilles-Vigneault est caractérisé par sa diversité et par le parcours des familles qui y habitent. Depuis quelque temps, le quartier est marqué par une immigration importante et par un embourgeoisement qui fait en sorte que les écarts se creusent entre les familles.

Le quartier peut compter sur de nombreux organismes communautaires qui sont, pour la plupart, représentés à la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville.

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de plusieurs infrastructures et services dans le quartier qui favorisent les activités sportives et culturelles : centre culturel et communautaire de Cartierville, bibliothèque Sallaberry, aréna, parc Marcelin-Wilson, YMCA.

L'école se situe au 9^e rang décile en ce qui concerne l'indice de défavorisation.

40.1% de nos élèves ont l'arabe comme langue maternelle. Le français vient en deuxième place avec 23.8% puis l'anglais à 7,5%.

Il y a 35 autres langues parlées dans notre milieu.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Gilles-Vigneault est une école accueillant 567 élèves répartis dans 2 pavillons situés à 600 mètres l'un de l'autre.

Le pavillon principal regroupe les élèves de la maternelle à la 4^e année du secteur régulier et accueil en plus du point de service AMPLI (Apprentissages Maximisés par des Pratiques Langagières interactives). L'annexe regroupe les élèves du 3^e cycle du secteur régulier et de l'accueil.

L'équipe enseignante est composée de 36 titulaires et de 12 spécialistes répartis dans les 2 pavillons.

L'école bénéficie de plusieurs professionnels notamment: en orthophonie, en psychoéducation, en orthopédagogie et en éducation spécialisée.

Nous offrons un service de garde en fin de journée et près de 525 élèves dînent à l'école.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Équipe stable
- Nombre d'élève par niveau
- Bonnes relations entre le personnel et les élèves
- Expertise de l'équipe-école
- Expertise du point de service AMPLI
- Motivation des élèves
- Équipement technologique
- Offre de services complémentaires
- Plusieurs enseignants qui travaillent avec les ateliers d'écriture
- Leadership de la direction
- Disponibilité des locaux
- Environnement physique stimulant

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

Indice du milieu socioéconomique

Contexte socioéconomique

École avec 2 pavillons éloignés l'un de l'autre

Élèves qui ne maîtrisent pas parfaitement leur langue maternelle -Diminution de la collaboration avec les organismes du quartier depuis la pandémie (personnel non remplacé au niveau des organismes, arrêt temporaire des services)

Proportion d'enfants qui commencent leur scolarité et qui présentent des facteurs de vulnérabilité pour leur développement

Faible implication des parents

Parcours migratoire des élèves de l'accueil (besoins particuliers)

Pénurie de personnel (enseignants, professionnels, entretien)

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en écriture

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie

Objectif : Augmenter

la proportion des élèves ayant 70% et plus de 5% en écriture, de 61,8 % à 66,8 % d'ici juin 2027